



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 15 Votants : 18

L'an deux mille vingt-cinq le vingt janvier le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 janvier 2025

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Céline DESSIMOND ; Christian ROBIN Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Nicole MARQUES Grégory COINTE, Sophie CARRE, Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT.

Ont donné procuration :

Jean-Louis ROUVIDANT à Daniel MAURIN
Véronique SAUZEDDE à Elisabeth BRUSSAT
Laurent SERIER à Laurent DOLCEMASCOLO

Absents : Héloïse FERRIER

Secrétaire de séance : Christian ROBIN

DELIBERATION

Assainissement Agence de l'eau Loire Bretagne : Subvention suppression STEP du
Bourg
N°2025/01/06

Finances locales : Subventions

Madame le Maire rappelle au conseil municipal les travaux de suppression de la STEP du bourg

Madame le Maire donne lecture du projet.

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il y aurait lieu de déposer un dossier de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Les travaux relatifs au réseau d'eaux usées sont subventionnés à hauteur de 30% des dépenses

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet
- Autorise Mme le Maire déposer le dossier de subvention.
- Autorise Madame le Maire à signer tout document utile à l'application de la présente décision.

AR Prefecture

063-216302653-20250120-20250106-DE
Reçu le 23/01/2025

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Fait à Orléat, le 20 janvier 2025

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT



AR Prefecture

063-216302653-20250120-20250106-DE
Reçu le 23/01/2025